



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les
transformations des pratiques éducatives et des
pratiques sociales

LIRTES

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Paris-Est Créteil Val De Marne - UPEC



Décembre 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Chantal AMADE-ESCOT, présidente du comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales
Acronyme de l'unité :	LIRTES
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 7313
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Cédric FRETIGNE
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Cédric FRETIGNE

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Chantal AMADE-ESCOT, Université Toulouse 2
Experts :	M. Marc BRU, Université de Toulouse 2 M. Éric DUGAS, Université de Bordeaux 4 M. Yves DUTERCQ, Université de Nantes M. Bruno GARNIER, Université de Corse (représentant du CNU) M. Bernard REY, Université Libre de Bruxelles, Belgique
Délégué scientifique représentant de l'AERES :	M. Joël LEBEAUME
Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Pierre CHIRON (Directeur de l'École Doctorale n° 395) M ^{me} Lucie GOURNAY, Université Paris-Est Créteil

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

L'unité de recherche LIRTES (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Transformations des pratiques Éducatives et des pratiques Sociales, EA 7313) résulte de plusieurs reconfigurations. L'équipe REV (Reconnaissance, Expérience, Valorisation), créée en janvier 2005, était initialement une Équipe de recherche technologique en Éducation (ERTé) adossée au laboratoire CEDITEC de l'Université Paris 12 Val de Marne (aujourd'hui Université Paris-Est Créteil, UPEC).

Au 1er janvier 2009, à la suite du rattachement de l'IUFM de l'académie de Créteil à l'UPEC dès 2007, l'équipe REV de l'UPEC et l'équipe ESSI (Éducation, Socialisation, Sujet, Institution) de l'Université Paris 8 ont été habilitées en tant qu'unité de recherche CIRCEFT (Centre Interdisciplinaire de Recherche « Culture, Éducation, Formation, Travail », EA 4384) installée sur les deux sites universitaires. En 2012, dans la phase de préparation de l'évaluation et du projet 2014-2018 du CIRCEFT, le conseil scientifique de l'UPEC a soutenu la création du LIRTES qui correspondait à l'équipe REV du CIRCEFT, validé par la DGSIP en février 2013 pour la période couvrant l'année 2014. L'autonomie du LIRTES n'efface pas les relations historiques entre les établissements, ni celles développées au sein de l'ex CIRCEFT.

Après l'obtention de l'habilitation de la part de la DGSIP, le LIRTES (EA 7313) débutera son existence institutionnelle au 1er janvier 2014 au sein de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) pour une durée d'un an en raison de la fin du contrat. Le LIRTES demande de ce fait un renouvellement en tant qu'équipe d'accueil pour le contrat quinquennal 2015-2019. Compte tenu de la restructuration dont cette unité de recherche a fait l'objet dans le cadre des évolutions des pôles universitaires en Ile de France, le LIRTES s'inscrit dans une dynamique de transition. L'unité de recherche est structurée en 4 thèmes :

Thème 1 : Expérience, formation et apprentissages contextualisés.

Thème 2 : Acteurs, dispositifs, institutions de l'éducation, de la formation et du travail : approches comparées.

Thème 3 : Les nouvelles formes de l'intervention sociale : acteurs, territoires, politiques.

Thème 4 : Education et prévention.

Équipe de direction

Les projets de statuts définissent un directeur, un directeur-adjoint et un conseil de laboratoire. Ils seront votés début 2014 lors de l'assemblée générale d'installation du LIRTES. Le directeur élu est M. Cédric FRETIGNE.

Nomenclature AERES

SHS4_3 Sciences de l'éducation

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	32	39
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	2
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0,50	0,50
TOTAL N1 à N6	34,50	41,50

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	57	
Thèses soutenues (depuis 2009)	14	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	10

2 • Appréciation sur l'unité

Le LIRTES est une unité de recherche actuellement en cours de création et de stabilisation. Il est donc délicat de porter un jugement sur le bilan du LIRTES, unité de recherche en transition relevant de la recomposition d'anciennes équipes. L'appréciation sur l'unité de recherche porte sur l'activité développée au REV-CIRCEFT depuis 2008, à laquelle s'est adjoint à partir de 2011 un nouveau thème émergent : « Education et prévention ».

Avis global sur l'unité

Le LIRTES, dont la création a été et est fortement soutenue par son université de tutelle, regroupe des membres issus de plusieurs composantes de l'UPEC : UFR des sciences de l'éducation et des sciences sociales, des sciences et techniques des activités physiques et sportives, École supérieure du professorat et de l'éducation (anciennement Institut universitaire de formation des maîtres), IUT de Sénart Fontainebleau (Département des carrières sociales).

Le comité d'experts souligne l'augmentation du potentiel de recherche avec un effectif d'enseignants-chercheurs ayant quasiment triplé en 4 ans. Il note que le nombre de doctorants a été multiplié par cinq. Cet ensemble donne une taille consistante à l'unité de recherche. La dynamique engagée par l'équipe REV-CIRCEFT devenant LIRTES au sein de l'UPEC est à soutenir compte tenu de son potentiel, des thématiques de recherches mises en perspectives, de son insertion dans l'environnement territorial, ainsi que de son rayonnement national et international.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'approche interdisciplinaire caractérisée par la coopération entre chercheurs de sciences de l'éducation, de sociologie et des STAPS, autour de projets communs relatifs à la formation des adultes, l'éducation informelle, l'intervention sociale et les politiques de prévention en milieu scolaire est potentiellement fédératrice.

L'obtention de deux contrats ANR sur des thématiques de recherche en réponse à des demandes politiques et sociales met en perspective des possibilités de développement : le contrat « Haïti » a une dimension internationale en partenariat avec l'AUF et les universités de la zone caraïbe ; le contrat sur « la sécurisation des établissements scolaires » est en lien avec les partenaires institutionnels territoriaux.

L'organisation annuelle de manifestations scientifiques, de journées d'étude, et la mise en place d'un Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUI-EP) marquent la visibilité du LIRTES et la dynamique de son développement au sein de l'UPEC.

Points faibles et risques liés au contexte

Si le nombre des enseignants-chercheurs est en augmentation, celui des enseignants-chercheurs HDR (8) reste encore insuffisant au regard du nombre important de doctorants (57).

En ce qui concerne les publications : leur nombre global est important mais cet indicateur apparaît plus fragile si l'on considère les ouvrages qui ont été publiés chez des éditeurs scientifiques exigeants, ou les articles parus dans des revues effectivement recensées par l'AERES dans les sections de référence.

La création en 2012 de l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUI-EP) - constitué aujourd'hui en département de l'ESPE - est une opportunité en même temps qu'elle constitue un risque au regard des relations à construire entre les deux entités LIRTES et OUI-EP.

Recommandations

Au regard de la dynamique de transition caractérisant cette unité de recherche, le comité d'experts recommande pour le prochain contrat de :

- préciser les axes transversaux sur lesquels fédérer les thèmes au sein de l'unité de recherche ;
- veiller au développement équilibré des thèmes de recherche constitutifs du LIRTES ;

- formaliser les liens organiques entre le LIRTES et l'OUI-EP afin de renforcer les contributions scientifiques réciproques ;
- favoriser les échanges et le décloisonnement inter-thèmes en ce qui concerne les publications et les productions ;
- valoriser les publications favorisant la reconnaissance internationale de l'unité de recherche ;
- créer les conditions d'une meilleure intégration des doctorants à l'activité de l'unité de recherche ainsi qu'un meilleur accompagnement de ces derniers dans la publication ;
- développer une politique d'aide à la préparation d'HDR en prenant appui sur le soutien apporté par l'UPEC dans ce domaine.

En termes de rayonnement et d'attractivité académiques, le comité d'experts suggère que soit renforcée la dimension internationale des profils des emplois de PU et MCF. Enfin, pour rendre publique l'installation de l'unité de recherche LIRTES et l'importante étape qui commence dès janvier 2014, il recommande que soit développé le site dédié à l'unité de recherche.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'appréciation porte sur l'activité du REV-CIRCEFT de 2008 à 2013 y compris les publications des enseignants-chercheurs ayant rejoint l'unité de recherche en cours de contrat. La production et la qualité scientifiques sont satisfaisantes du fait de la variété des supports (revues, éditeurs français et étrangers), des problématiques abordées en sciences de l'éducation, en sciences sociales et en STAPS, et enfin du rayonnement sur la scène nationale ou internationale (organisation de colloques et de journées d'étude).

Selon les thèmes de l'unité de recherche, la répartition des productions est inégale mais leur volume est équilibré (ACL, OS et DO). Les doctorants, pourtant en nombre important, ne sont guère représentés : on relève peu de publications co-signées par les doctorants avec les directeurs de recherche de l'unité.

Les publications dans les revues concernent principalement la sociologie et les sciences de l'éducation. Cet ancrage reflète les travaux et recherches liés aux sphères éducatives, sociales et politiques menées au sein du REV devenant LIRTES. Les contrats de recherche obtenus, les nombreux colloques auxquels participent les membres du LIRTES ainsi que les manifestations scientifiques initiées par l'unité de recherche apportent une plus-value à la production.

Si on relève un nombre relativement moindre d'articles dans des revues classées dans les listes AERES, il existe en revanche une forte productivité en termes d'ouvrages scientifiques, de directions d'ouvrages, ou de coordinations éditoriales de revues, en lien avec le caractère interdisciplinaire des publications effectuées. Mais cette interdisciplinarité, qui est une force en recherche pour traiter d'objets complexes, porte en elle-même le risque d'un manque de visibilité pour les travaux des doctorants et des chercheurs. Il est souhaitable de diversifier les supports de publication au profit des revues qualifiantes afin que les doctorants et les chercheurs ne subissent pas de préjudice dans l'évolution de leurs carrières.

Le comité d'experts attire l'attention sur la manière dont les publications ont été présentées, les modalités de leur classement n'ayant pas facilité leur recension. Pour 487 publications, il a pu relever 87 ACL, 8 revues dites « interface » appartenant à la liste AERES en sciences de l'éducation, 81 ACLN, 48 ACTI et ACTN, 23 DO, 26 OS et OV, 123 chapitres d'ouvrages scientifiques, 34 comptes-rendus de lecture, 58 publications classées « autres ». Parmi ces dernières il note plusieurs rapports en lien avec les partenariats scientifiques ou avec l'environnement économique, sans que puissent être distinguées les productions relevant de l'activité scientifique, de l'expertise, ou de la diffusion et valorisation de la recherche.

Le comité d'experts note une assez bonne adéquation entre les contenus des publications et les 4 thèmes du LIRTES mais pointe une certaine hétérogénéité en terme de productivité entre les différents thèmes, de minoration des publications inter-thèmes, de disparité entre enseignants-chercheurs, ainsi que de cibles et de supports de publications.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Différents éléments témoignent d'un bon rayonnement de l'unité de recherche :

- la participation de membres de l'unité à plusieurs réseaux académiques internationaux, notamment le réseau « Education, Formation, Développement » qui a permis l'organisation d'un Master en double diplomation avec des universités d'Amérique Latine et des Caraïbes ;
- les activités de l'OUI-EP depuis 2012, ainsi que la participation à l'Observatoire International de la Violence à l'Ecole ;
- l'engagement d'un professeur connu internationalement pour ses travaux dans ce domaine ;
- l'obtention de deux contrats ANR : « Séisme en Haïti : pour une reconstruction durable » et « Police-école » ;
- l'existence de co-tutelles de thèse avec des universités étrangères ;
- la sollicitation de membres de l'unité de recherche par l'AERES, ainsi que pour des évaluations de projets de recherche au Québec ;
- la participation de membres de l'unité au comité de rédaction de trois revues.

Ces faits témoignent d'une bonne reconnaissance de l'unité de recherche à l'échelle tant nationale qu'internationale (entre autres en Amérique Latine et Caraïbes). Le REV-CIRCEFT (pour ce qui est du bilan) et le LIRTES (pour ce qui est du projet) ont mis en place et éprouvé différents dispositifs destinés à assurer la diffusion et la valorisation des travaux contribuant à son attractivité :

- l'organisation annuelle de colloques dont la majorité a donné lieu à des publications ;
- l'organisation biannuelle de journées d'études, surtout relatives au thème 1 jusqu'en 2012, mais adossées à d'autres thèmes pour les plus récentes ;
- la participation de l'unité de recherche au Réseau International des Écoles Doctorales SHS, ce qui contribuera à la visibilité extérieure du LIRTES.

Le comité d'experts conclut en soulignant une bonne attractivité et un bon rayonnement de cette unité de recherche en émergence et en transition qui s'est dotée de moyens d'assurer la visibilité et l'audience de ses travaux. Une question demeure : le rayonnement concerne-t-il vraiment l'unité de recherche ou bien plutôt chacun ou certain de ses thèmes séparément ? En termes de rayonnement scientifique, les réalisations ne signalent pas encore de grosses manifestations labellisées en particulier à vocation internationale. À moyen et à long terme, le LIRTES devrait se doter d'un projet scientifique suffisamment fédérateur permettant de renforcer son attractivité.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le LIRTES évalue à 20 % de son activité les interactions avec l'environnement. Il présente comme un point fort le fait que ses enseignants-chercheurs travaillent sur le secteur de la formation en lien avec des problématiques de territoire très présentes dans l'Académie de Créteil. Le comité d'experts relève que cette dimension est attestée par les partenariats avec des entreprises ou avec le secteur social, notamment :

- la création d'une entreprise de travail temporaire ;
- la participation au réseau universitaire des formations au travail social ;
- les liens avec l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse ;
- les interventions ou recherches-actions avec l'Agence régionale d'amélioration des conditions de travail, le CNAM et le Conseil régional de Martinique ;
- le développement de partenariats avec des clubs élites dans le domaine du sport de haut niveau pour la formation des entraîneurs ou l'intervention en expertise ;
- la création de l'OUI-EP, en tant que département de l'ESPE.

Les recherches afférentes à ces partenariats ont vocation à devenir de plus en plus comparatives. Certaines sont tournées vers l'international. L'interaction avec l'environnement social, économique et culturel est marquée par la production de rapports et de contributions expertes en réponse à des demandes sociales. Ces productions ont une finalité d'interface avec la société civile. Elles marquent le rayonnement du LIRTES au niveau de l'environnement local, mais aussi national et international comme en témoignent les deux contrats ANR obtenus ainsi que la recherche sur l'activité décisionnelle des médecins du SAMU en réponse à un appel d'offres de l'UPEC.

Les partenariats et l'ouverture sur l'environnement restent encore le fait de collaborations individuelles, même si plusieurs recherches récemment développées par l'unité de recherche ont vocation à regrouper des compétences disciplinaires différentes pour répondre à des demandes sociales à travers des problématiques liant éducation et prévention, formation et travail, expériences et apprentissages, interventions et politiques sociales. Dans cette perspective, la recherche sur la sécurisation des établissements devrait pouvoir être articulée avec les travaux menés au sein de l'OUI-EP dans le cadre de liens qui devront être formalisés.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Jusqu'à l'installation du LIRTES au 1^{er} janvier 2014, la contribution de l'équipe REV à la vie de l'unité CIRCEFT découle de l'organisation de cette unité de recherche : un des directeurs-adjoints du directoire du CIRCEFT est membre de l'équipe REV ; le conseil du CIRCEFT est composé de telle sorte qu'existe une « représentation proportionnelle des deux établissements » (Paris 8 et UPEC) ; tous les membres de l'équipe REV siègent à l'assemblée générale du CIRCEFT.

À un second niveau d'organisation, il existe un conseil d'équipe REV-CIRCEFT qui a pris en charge la rédaction des profils des postes mis au concours, la composition des comités de sélection, les demandes d'association, le suivi du budget de l'équipe REV-CIRCEFT.

Ce conseil assure une fonction de communication, une fonction d'interface avec l'école doctorale dans la période récente, et une fonction internationale. Peu de précisions sont données sur les instances de ce niveau d'organisation interne du REV-CIRCEFT quant à la coordination des 4 thèmes le structurant.

À l'avenir, avec la mise en place du LIRTES (EA 7313), l'organisation relèvera des statuts présentés dans le dossier qui entreront en vigueur le jour de leur adoption par le conseil de l'unité de recherche. Un organigramme fonctionnel situe les différentes instances créées aux niveaux de l'exécutif, du pilotage collégial et de la production recherche. En l'état actuel de restructuration interne, il est difficile de porter une appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité de recherche, néanmoins, le comité d'experts note positivement :

- la proposition d'un mode d'organisation pertinent eu égard aux objectifs énoncés dans les statuts ;
- la perspective d'un équilibre des effectifs des chercheurs dans les différents thèmes qui s'est traduite nettement dans l'annonce de la politique des emplois ;
- l'organisation de journées d'études et des colloques avec la participation commune des membres des différents thèmes ;
- depuis 2011-2012 la mise en place d'un séminaire transversal de l'équipe REV-CIRCEFT future LIRTES.

Un pilotage collégial est annoncé dans le cadre du conseil de l'unité.

Après l'expérience des épisodes antérieurs - de la création d'une ERTé en 2005 jusqu'à la mise en place en 2009 du REV-CIRCEFT dont l'existence se termine en décembre 2013 - la structuration administrative et scientifique du LIRTES a fait l'objet d'un soin particulier dont témoigne la teneur des statuts proposés. Ces derniers énoncent explicitement le détail des fonctions de direction et des fonctions du conseil de l'unité de recherche, composé de membres de droit et de membres élus relevant de quatre collèges (enseignants-chercheurs ; doctorants ; membres associés et BIATSS).

L'organigramme annonce une structuration par thèmes. Les modalités de régulation pour que ce choix soit effectivement tenu ne sont pas assez précisées. Le vocabulaire relatif aux instances et structures mérite aussi d'être stabilisé : le terme « unité de recherche » n'est pas utilisé ; « laboratoire » et « équipe » sont indifféremment cités.

Les procédures de suivi administratif et financier des décisions prises en conseil d'unité ont été formalisées. Un bureau (directeur, directeur-adjoint, responsable des finances et autre membre nommé à l'initiative de la direction) prépare les conseils de l'unité. Il a un rôle consultatif. Il est souligné l'apport appréciable d'une assistante-recherche à mi-temps recrutée en 2010.

Un règlement intérieur est annoncé mais ses différentes rubriques restent à préciser.

Les questions relatives aux moyens financiers (ressources - y compris contrats - et dépenses pour achats de matériel de l'unité, missions...) et à la répartition des locaux attribués à l'unité de recherche devraient être mieux précisées dans les statuts. Il est seulement indiqué que le conseil d'unité a pour fonction, parmi d'autres, de « définir la répartition des crédits ». Faute de précisions on ne sait pas si ces questions seront intégrées au futur règlement intérieur.

Le comité d'experts note que le degré d'autonomie des thèmes, notamment dans la gestion financière des contrats pourrait constituer un risque. Il recommande que l'année de transition avant le nouveau contrat soit l'occasion de mieux préciser ces éléments afin de prévenir collégialement d'éventuelles difficultés de fonctionnement en ce qui concerne l'utilisation des moyens humains, financiers et matériels. Ce délai d'un an doit servir encore à formaliser les liens organiques entre le LIRTES et l'OUI-EP (département de l'ESPE).

Des modalités d'analyse et d'évaluation régulières du fonctionnement des quatre thèmes structurants permettraient de mettre en œuvre des régulations pour assurer la cohérence de l'unité de recherche dans la durée, ainsi que l'équilibre entre les différents thèmes.

L'évolution du taux d'encadrement doctoral ne saurait être négligée. Ce taux, actuellement insuffisant, appelle à une incitation et un accompagnement de la préparation d'HDR au sein de l'unité de recherche, au renouvellement des personnels habilités qui feront valoir leurs droits à la retraite, enfin à la création de nouveaux postes de professeurs.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les doctorants de l'équipe REV-CIRCEFT ont depuis le 1^{er} janvier 2009, date de création du CIRCEFT, été inscrits à l'école doctorale « Cultures et sociétés » du PRES Paris Est. 57 doctorants relèvent aujourd'hui du LIRTES en cours de création. On relève 4 co-tutelles de thèse, 1 bourse de thèse CIFRE, et 2 contrats doctoraux.

Lors du diagnostic effectué par l'Université Paris 12 en 2009, l'existence d'un potentiel de recherche dans le secteur de la formation et relevant de différents départements et composantes de l'UPEC (SESS, STAPS, ESPE, IUT de Sénart Fontainebleau, département « Carrières sociales ») a mis en évidence l'opportunité d'une création d'une équipe d'accueil autonome. Cette évolution s'est traduite par le doublement du nombre de directeurs de recherche depuis 2008 avec l'inscription des doctorants au sein de l'École Doctorale n° 395 « Cultures et sociétés ».

L'École Doctorale de rattachement ayant adhéré au Réseau International des Écoles Doctorales de Sciences Humaines et Sociales, favorise la participation des doctorants à des sessions de formations intensives et à des séminaires délocalisés. Le comité d'experts souligne le soutien de l'École Doctorale ainsi que l'évolution positive du nombre de thèses soutenues depuis 2009.

Le LIRTES, qui s'est fixé l'objectif de l'insertion professionnelle des doctorants, notamment pour les étudiants étrangers, manque aujourd'hui de moyens pour poursuivre dans cette direction. Le taux d'encadrement des doctorants est juste satisfaisant. Il est insuffisant pour certains thèmes. Un rééquilibrage s'impose. Le comité d'experts encourage l'unité de recherche à veiller à l'équilibre entre les thèmes en matière d'encadrement des doctorants, notamment par une politique d'incitation et de soutien à l'inscription des MCF en HDR.

Lors de la visite, il est apparu que la formation des doctorants était une priorité repérée par les différents acteurs, notamment en ce qui concerne le faible niveau de publications des doctorants. Des indices significatifs d'amélioration ont été identifiés lors de la rencontre avec les doctorants. Ces derniers sont en passe d'élire deux représentants au sein du conseil d'unité qui sera mis en place en janvier 2014. Les doctorants rencontrés considèrent être bien suivis dans leur travaux. Un séminaire doctoral transversal aux quatre thèmes est prévu.

Le financement des doctorants et leur participation à des colloques internationaux restent cependant à améliorer. Le comité considère qu'un soutien de la tutelle et de l'école doctorale en termes de contrats doctoraux unifiés pourrait permettre une avancée.

En amont du doctorat, la réorganisation du REV-CIRCEFT dans le cadre du maillage des diverses composantes qui le composent a permis d'associer les étudiants des deux mentions des masters SESS et STAPS aux actions de formation doctorale. En décembre 2013, on note que plusieurs parcours du master « Sciences Humaines et Sociales » ayant de fort effectifs sont adossés au LIRTES. Deux des trois parcours de la mention « Education Travail et Formation » sont pilotés par des membres de l'unité de recherche (parcours EIDO et IPS) du département SESS ; le troisième est adossé au LIRTES (parcours INFODOC). Deux parcours de la mention « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » sont adossés au LIRTES et pilotés par les membres du département STAPS.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet du LIRTES est riche de promesses en matière d'interdisciplinarité. Les recherches comparées et coopérations internationales en cours ouvrent de nombreuses perspectives aux membres de l'équipe dans les champs scientifiques de référence, regroupés sous l'appellation originale « sciences sociales de l'éducation » (sciences de l'éducation, sociologie, sciences et techniques des activités physiques et sportives). Déjà fort de la production scientifique de l'ancienne équipe REV-CIRCEFT, le projet trouve sa cohérence dans des objets en nombre limité, bien articulés avec la demande sociale (l'activité, l'expérience, la formation, la prévention, notamment).

Il est à regretter que le document présenté ne spécifie pas davantage les orientations scientifiques, les moyens, les priorités, les personnels, et les objectifs pour chaque thème (le thème 1 fait l'objet de quelques indications sur les partenariats externes et internes ; le thème 3 présente quelques actions envisagées). Pour les autres thèmes, on ne dispose que d'une synthèse de la démarche générale envisagée pour le prochain contrat. Le document privilégie nettement les indicateurs globaux, ce qui ne permet pas véritablement d'évaluer la contribution des moyens affectés, pour chaque thème, aux objectifs et aux objets de recherche déclarés.

La présentation effectuée lors de la visite a cependant permis au comité de mieux saisir la dynamique en construction qui caractérise cette jeune unité de recherche.

Confrontés à des demandes réitérées des différentes tutelles depuis 2008 en matière de structuration de la recherche, les enseignants-chercheurs du LIRTES aspirent à se consacrer à la stabilisation de la dynamique évolutive qu'ils ont su initier. S'ils ont bien conscience de la nécessité d'affiner les problématiques transversales (ou fédératives) à l'unité de recherche, ils considèrent également l'importance du travail de recherche à consacrer à chacun des thèmes comme base d'une meilleure cohérence intra et inter thèmes.

Le comité d'experts les suit dans cette analyse et recommande que l'année de transition et d'installation (2014) du LIRTES dans la configuration qui sera la sienne lors du prochain contrat puisse être l'occasion de clarifier davantage ces aspects. Il considère que le soutien du conseil scientifique de l'UPEC, réitéré lors de la rencontre avec la tutelle, est un atout dans cette dynamique.

D'une manière générale, le comité d'experts observe de façon positive l'évolution de l'unité de recherche et valorise la dynamique de transformation en cours. Il attire cependant l'attention de la communauté sur les risques de déséquilibre au sein de cette nouvelle unité qui consisterait à valoriser l'un ou l'autre des thèmes au fil de cette restructuration.

4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Experience, formation et apprentissages contextualisés

Nom du responsable : M^{me} Hélène BEZILLE et M. Philippe SARREMEJANE

Effectifs en enseignants-chercheurs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	11	12
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	2	2
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	19	
TOTAL	32	14

• Appréciations détaillées

Ce thème réunit des chercheurs de plusieurs composantes universitaires et départements : département des sciences de l'éducation, sciences sociales, le département des sciences et techniques des activités physiques et sportives, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) rattaché à l'UPEC en 2008 devenu École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE), et Département « Carrières sociales » de l'IUT de Sénart-Fontainebleau

Conclusion

▪ Avis global sur le thème :

Les recherches et les publications relevant de ce thème révèlent le dynamisme et la qualité des travaux entrepris. Elles sont consacrées à l'analyse de l'expérience des acteurs et s'intéressent à leurs transformations dans les pratiques d'apprentissage, de formation, de médiation et d'intervention dans des contextes variés (formels, non formels, informels). Les travaux conduits dans le cadre de ce thème portent sur l'étude de l'apprentissage en contexte et des potentialités de l'expérience sensible dans l'activité.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

La richesse et le dynamisme des relations entre recherche et formation, notamment en rapport avec le sport, la prévention/santé enfants et parents, l'école et en particulier à travers les cursus des STAPS et de l'ESPE, est un point fort.

Un autre point fort est la contribution significative à la formation et à l'encadrement des doctorants (au nombre de 19 dans ce thème). Plusieurs thèses en préparation ou soutenues sont en rapport direct avec le thème Experience, Formation et Apprentissages Contextualisés (EFAC).

L'existence de recherches collectives, sous convention ou contractualisées (cinq opérations dont deux opérations internationales indiquées) est également identifiée. Une recherche pluridisciplinaire en cours doit être signalée : l'analyse et la modélisation de l'activité décisionnelle des médecins régulateurs du SAMU.

Les enseignants-chercheurs d'EFAC organisent et participent à des journées thématiques et des journées d'étude. Des séminaires réguliers réunissent enseignants-chercheurs et doctorants.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

L'organisation interne et le mode de fonctionnement du thème mériteraient d'être précisés, notamment en termes de régulation, de prise de décision, de gestion et de répartition des ressources.

▪ **Recommandations :**

Les relations avec les travaux développés dans le cadre des autres thèmes méritent d'être renforcées pour que, sur des objets qui offrent la possibilité de regards pluriels, les publications communes soient plus nombreuses.

Il est important de veiller au taux d'encadrement doctoral compte tenu des évolutions (projet de développement du thème, demandes des étudiants, départ à la retraite de personnels d'encadrement...).

Thème 2 :

Acteurs, dispositifs, institutions de l'éducation, de la formation et du travail : approches comparées

Nom du responsable :

M. Pascal LAFONT et M. Marcel PARIAT

Effectifs en enseignants-chercheurs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	6	7
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	21	
TOTAL	27	7

• Appréciations détaillées

Ce thème existait déjà au sein de la composante REV-CIRCEFT depuis 2009. La cohérence des objets de recherche témoigne d'une réflexion affirmée. À partir d'une focalisation sur les acquis de l'expérience dans la formation tout au long de la vie, et du développement des pratiques d'apprentissage et de médiation, dans et hors de l'éducation formelle, la recherche embrasse désormais non seulement les processus d'apprentissage, mais aussi la dynamique de transformation sociale vers « une économie et une société fondées sur la connaissance ».

Conclusion

▪ Avis global sur le thème :

Ce thème se caractérise par une production abondante en termes de publications (ouvrages, chapitres et articles dans des revues référencées). Sa dynamique scientifique interne se repère également aux colloques nationaux et internationaux qui ont été organisés à l'initiative de ses membres et qui ont débouché sur des publications, ainsi que par l'obtention du contrat ANR « Haïti » qui pointe la visibilité internationale du thème.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte :

Les objets de recherche sont bien articulés avec la demande sociale.

Le projet pluridisciplinaire et les publications montrent un bon équilibre entre sciences de l'éducation et sociologie du travail.

Les collaborations multiples et durables dans le domaine de la recherche, de la recherche-action et de l'expertise avec l'Amérique Latine et les Caraïbes lui assurent un engagement international fort.

Enfin, le nombre des doctorants rattachés à ce thème témoigne à la fois de son attractivité et de son engagement dans la formation par la recherche.

▪ ***Points faibles et risques liés au contexte :***

Si le domaine de recherche qui réunit les enseignants-chercheurs de ce thème est relativement bien circonscrit, il implique par sa nature même une très grande pluralité d'objets. L'unité théorique et méthodologique susceptible de fédérer cette diversité des objets gagnerait à être précisée au-delà de la seule approche comparatiste.

Le comité d'experts note la nécessité d'augmenter le nombre de directeurs de recherche susceptibles d'encadrer les doctorants de ce thème à forte attractivité internationale.

▪ ***Recommandations :***

L'orientation comparatiste doit être élargie à l'échelle internationale, notamment européenne en considérant les préconisations réitérées par l'Union européenne, depuis le Conseil de Lisbonne de 2000, en matière de convergence des systèmes éducatifs, à propos de la formation tout au long de la vie, de la validation des acquis de l'expérience et du développement des éducations non formelles et informelles.

Pour développer la formation par la recherche, il est vivement conseillé de mener une politique d'incitation et de soutien à l'inscription des MCF en HDR.

Enfin, pour assurer dans la durée l'indéniable dynamisme de cet axe et garantir son avenir à long terme, ses membres gagneraient à formuler d'une manière plus lisible leurs théories de référence ou à tout le moins, le cadrage épistémologique ou méthodologique qui les réunit.

Thème 3 :

Les nouvelles formes de l'intervention sociale : acteurs, territoires, politiques

Nom du responsable :

M^{me} Michèle BECQUEMIN et M^{me} Claudine DARDY

Effectifs en enseignants-chercheurs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	7	8
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	12	
TOTAL	19	8

• Appréciations détaillées

Ce thème a fait l'objet d'une recomposition au moment de la création du thème 4 au sein de l'unité de recherche.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème :

Les chercheurs du thème 3 travaillent sur les questions d'ordre sociopolitique touchant les secteurs des activités de la solidarité sociale et de la prise en charge des difficultés des personnes, à l'aune des transformations de l'État social et de la montée en puissance de la rhétorique de la responsabilisation. Ce thème s'intéresse en particulier aux analyses comparatives : comparaison historique, entre secteurs, entre pays, entre territoires. Les dimensions étudiées concernent la construction des problèmes sociaux et des politiques publiques afférentes, le rôle des institutions et des groupes professionnels, les registres d'action des publics cibles, l'ancrage territorial. L'accent est mis sur la reconnaissance des acteurs, sans qu'il soit précisé s'il s'agit des professionnels ou des ayants-droits.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

La transversalité est fortement revendiquée, puisque les recherches concernent plusieurs secteurs d'activité et différents types de publics, ce qui nécessite de mobiliser une équipe pluridisciplinaire. De fait, les articles publiés dans des revues référencées s'équilibrent numériquement entre les sections 19 et 70 du CNU.

Quatre dimensions sont annoncées : les processus de construction des problèmes sociaux ; le rôle des acteurs intermédiaires, institutions et groupes professionnels ; les registres d'action des publics ; le territoire comme espace politique et lieu de vie.

Les membres de ce thème témoignent, pour certains, d'une bonne activité de publication. On note une certaine hétérogénéité entre chercheurs. La production est extrêmement diversifiée, ce qui peut être une qualité mais pose aussi des problèmes d'articulation, sentiment renforcé par l'absence de précisions quant aux choix théoriques revendiqués.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

Ce thème a été l'objet d'un « dédoublement » lié à l'évolution de l'unité de recherche et l'apparition du nouveau « thème 4 émergent : éducation et prévention ».

Trois journées d'étude sont annoncées pour l'année en cours, ce qui constitue un programme ambitieux pour un aussi court terme.

Il ne ressort pas de la présentation de ce thème, certes succincte, un cadre théorique explicite, si ce n'est celui de « la reconnaissance ».

Les articles publiés par les membres de ce thème ne recoupent que partiellement les intentions affichées dans sa présentation, beaucoup portant sur le domaine de la formation. Les publications de chercheurs ayant rejoint ce thème en cours de contrat, réalisées dans leur laboratoire d'origine, sont pour certains peu nombreuses et souvent assez anciennes.

On peut attribuer ce décalage à l'évolution du thème et de sa configuration au sein de la nouvelle entité. Pour le comité d'experts, il est encore difficile de se faire une idée précise des perspectives de travail envisagées. La définition d'un programme d'actions à moyen et plus long termes pourrait être un moyen d'asseoir la spécificité de ce thème au sein de l'unité de recherche.

▪ **Recommandations :**

Le comité d'experts incite à préciser et à développer davantage les coopérations internationales et, de façon plus générale, à mutualiser les réseaux de recherche internationale avec les autres thèmes du laboratoire afin de favoriser les approches comparatives.

Pour développer la formation par la recherche et assurer la pérennité du thème, il attire l'attention sur la nécessité de renforcer le potentiel d'encadrement de la recherche (PU) et de mener une politique d'incitation et de soutien à l'inscription des MCF en HDR.

Thème 4 : Education et prévention

Nom du responsable : M. Éric DEBARBIEUX et M. Benjamin MOIGNARD

Effectifs en enseignants-chercheurs

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2013	Au 01/01/2015
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires	8	12
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	4	
TOTAL	12	12

• Appréciations détaillées

Ce thème, de création récente au sein du REV-CIRCEFT en 2011, est considéré comme émergent. Il a été à l'origine de la création en 2012 de l'Observatoire Universitaire International Éducation et Prévention (OUI-EP) à l'occasion de l'arrivée dans l'unité d'un professeur internationalement reconnu dans ce champ de recherches.

Conclusion

Les orientations et les objectifs de recherche sont clairement énoncés. Tant sur le plan des connaissances visées que sur celui des rapports à la réalité des questions sociales traitées, la pertinence du projet est avérée. Les compétences réunies au sein du thème constituent une solide base de développement.

▪ Avis global sur le thème :

Portés par une forte dynamique, y compris en termes de création de postes, les travaux conduits dans le cadre de ce thème sont consacrés à l'étude de la prévention comme moyen de transformation des conditions d'éducation et comme outil de traitement de problèmes sociaux dans le champ de l'école, de l'intervention sociale et de la protection de l'enfance, sur des terrains les plus sensibles. Le comité souligne l'intérêt que représente le projet d'étudier la prévention par elle-même mais aussi les structures et dispositifs par lesquels elle est mise en œuvre.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte :**

L'objectif de contribuer à la constitution et à la continuation de bases quantitatives spécialisées correspondant au domaine d'investigation est un atout tant au niveau national qu'international. La perspective d'associer à cet objectif quantitatif des études de terrain y compris sur la longue durée apporte une garantie pour une meilleure connaissance des processus caractéristiques de la prévention dans le cadre des dispositifs qui lui sont dédiés.

La dimension internationale du projet scientifique est clairement affichée et effective.

Depuis sa création ce thème témoigne d'une activité significative en termes d'articles dans des revues internationales reconnues et d'ouvrages de référence. Cette activité de production s'inscrit dans la continuité des publications de la période antérieure à l'installation du thème au sein de REV-CIRCEFT qui en janvier 2014 deviendra le LIRTES.

La mise en place de l'Observatoire Universitaire International de l'Education et de la Prévention (OUI-EP) ouvre des possibilités de développement et de reconnaissance des travaux du thème notamment grâce aux financements importants obtenus.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte :**

Pas d'observations.

▪ **Recommandations :**

Il est recommandé de veiller au taux d'encadrement des doctorants qui travailleront dans le cadre du thème.

Dans la mesure où ce thème est de création récente, le travail d'explicitation de ses modalités de fonctionnement et de ses rapports avec les autres thèmes de l'unité de recherche doit être poursuivi.

Une anticipation des moyens humains nécessaires à l'existence et au développement du thème au sein de l'unité de recherche permettra de garantir son avenir, notamment au regard du large empan épistémologique et méthodologique des travaux envisagés dans le projet (bases de données quantitatives, immersion ethnographique, comparaisons internationales, etc.)

Les relations entre le thème 4 et l'Observatoire Universitaire International de l'Education et de la Prévention (OUI-EP) gagneront à être analysées dans un but de coordination et de cohérence entre la politique scientifique de l'unité de recherche LIRTES et celle de l'ESPE dont l'Observatoire est un département.

5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mercredi 18 décembre 2013 à 08h30

Fin : Mercredi 18 décembre 2013 à 17h30

Lieu de la visite

Institution : UPEC, Immeuble Pyramide,

Adresse :

80 avenue du Général de Gaulle, à Créteil

Déroulement ou programme de visite :

08h30 - 9h00 : Accueil

09h00 - 10h30 : Réunion à huis clos du comité

10h30 - 12h30 : Bilan et projet

10h30 - 10h50 : Bilan et discussion

10h50 - 12h50 : Projet et discussion des 4 thèmes ; discussion générale

12h50 - 13h20 : Rencontre avec les doctorants

13h20 - 13h40 : Rencontre avec la Vice-Présidente du Conseil Scientifique de l'UPEC

13h40 - 14h00 : Rencontre avec le directeur École Doctorale « Culture et Société »

14h15 - 17h30 : Déjeuner et travail à huis clos du comité d'experts.



6 • Observations générales des tutelles

Réponse au rapport du comité d'experts AERES suite à l'évaluation EA 7313 LIRTES

**Tite de l'unité : Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des
pratiques éducatives et des pratiques sociales**

Label demandé : EA

Nom du Directeur : Prof. Cédric FRETIGNE

Nous avons pris connaissance du rapport de l'AERES sur l'EA 7313 LIRTES. Nous tenons à vous exprimer nos remerciements pour l'expertise réalisée et saluons l'appréciation globale très positive qui en ressort.

Nous retenons plus particulièrement du rapport la reconnaissance :

- De « l'approche interdisciplinaire caractérisée par la coopération » des membres de l'équipe ;
- De la « dynamique engagée par l'équipe », « de son rayonnement national et international » dont attestent ses contrats de recherche, partenariats professionnels et coopérations scientifiques ;
- De la qualité de l'encadrement doctoral dispensé en son sein, en lien avec l'école doctorale Cultures et Sociétés et le Département des Etudes Doctorales de la COMUE Paris est ;
- De l'attractivité renforcée de l'unité pour les doctorants, qui sont de plus en plus nombreux à rejoindre le LIRTES.

Les recommandations émises par le comité seront utiles pour améliorer encore la qualité des recherches, notamment en termes de stratégie de publication, d'encadrement doctoral et de gouvernance lors du prochain contrat quinquennal. Nous souhaitons néanmoins apporter les éléments de précision et de commentaires suivants :

D'un point de vue général :

1/ Le rapport insiste sur le volume conséquent des publications tout en soulignant que de nombreux articles sont publiés dans des revues « interface » (p. 7) soit à cheval entre deux disciplines soit articulant intérêts académiques et professionnels au sein d'une discipline. Ce résultat est consubstantiel au projet même de l'unité. Si les productions mono-disciplinaires et à finalité clairement académique correspondent aux canons attendus de la recherche, les membres du LIRTES assument leur choix d'aller au-delà de ces canons. En effet, conformément au projet interdisciplinaire porté par l'unité de recherche, il semble légitime aux membres du Lirtes de trouver des publications « interface » au premier sens du terme. De même, il est cohérent pour le LIRTES de viser la production de « types de recherche aux statuts variés » (p. 15 du dossier de renouvellement de l'habilitation) dont « des recherches collaboratives qui soulignent l'intérêt académique et l'utilité sociale de telles investigations ». Il semble

également opportun de rendre accessibles au plus grand nombre les résultats de ces recherches dans le cadre de support de publications « interface » au second sens du terme. Cependant, la politique de recrutement menée par l'établissement depuis 2010, a conduit à intégrer au LIRTES de jeunes enseignants-chercheurs (14) dont les profils de recherche sont à fort potentiel, y compris pour viser des publications de haut niveau.

2/ L'équilibre (numérique) entre les membres des « thèmes » est un point de vigilance auquel le LIRTES et l'Université sont particulièrement sensibles. En concertation avec les directions des trois composantes concernées, les conseils centraux et l'équipe politique de l'UPEC, le conseil de laboratoire du Lirtes travaille à l'équilibre dans le profilage des supports d'emploi concernant la partie « recherche ». Il ne faut toutefois pas négliger le fait que nous accordons une priorité à la cohérence d'ensemble du profil d'emploi, ce qui limite les marges de manœuvre possibles dans certaines circonstances, au vu des attendus du profil « enseignement ». Enfin, le dédoublement finalement assez récent du thème 3 pour créer un thème 4, amène aujourd'hui à repenser la dynamique du thème 3 et à réfléchir à des modalités de consolidation.

3/ L'articulation entre le LIRTES et l'Observatoire Universitaire International Education Prévention (OUIEP) fait l'objet, à plusieurs reprises dans le rapport, d'interrogations. Il est même recommandé de formaliser les « liens organiques » (p.9) entre les deux entités. Le OUIEP est aujourd'hui intégré à l'ESPE. Ses missions sont de formation, veille et expertise. Cet observatoire est dirigé par un enseignant-chercheur en poste à l'ESPE et qui est membre pour sa recherche au LIRTES (thème 4). Le OUIEP, qui fonctionne sur des crédits de contrats d'expertise et de formation, comprend, parmi ses membres, l'ensemble des autres enseignants-chercheurs du thème 4, mais aussi des enseignants-chercheurs non-membres du LIRTES, et des enseignants-formateurs. Le périmètre d'intervention du OUIEP et ses membres ne recoupent donc que partiellement le périmètre d'intervention des membres du thème 4 du LIRTES. Ainsi, le OUIEP n'est pas une unité de recherche. En conséquence les enseignants-chercheurs du thème 4 signent leur publication « LIRTES » et développent leurs activités de recherche dans le cadre du LIRTES. Il ne nous semble donc pas justifié, comme proposé dans le rapport, de formaliser les liens entre le LIRTES et le OUIEP ; de même que l'on ne formalise pas les relations de l'unité de recherche avec les autres départements qui accueillent ses enseignants-chercheurs (départements des Sciences de l'éducation et des sciences sociales, département des Sciences et techniques des activités physiques et sportives de l'UFR SESS-STAPS ; départements « Carrières sociales » et « Gestion des entreprises et des administrations » de l'IUT de Sénart-Fontainebleau). Il y a à l'UPEC plusieurs unités de recherche dont les membres sont rattachés pour leur charge pédagogique à différentes composantes, sans que la nécessité d'un conventionnement ne se soit fait sentir.

4/ Plus marginalement, il est indiqué qu'il y a une instabilité dans la façon de désigner le statut du LIRTES entre « unité de recherche », « laboratoire » et « équipe ». Dans le cas du LIRTES, les termes sont synonymes. Le LIRTES est une unité de recherche, la première lettre de son acronyme signifiant « laboratoire ». Ayant fait le choix de ne pas avoir d'équipes internes au LIRTES mais des « thèmes », le mot « équipe » (toujours employé au singulier dans notre cas) est analogue à « unité de recherche » ou « laboratoire ».

5/ Au sujet de la gouvernance, quelques éléments de précisions peuvent être apportés. Le LIRTES ne gère pas les contrats de recherche de ses membres, contrairement à ce qui est entendu (p. 9, paragraphes 7&8), l'UPEC disposant d'une cellule des contrats dédiée. Seule la dotation normée fait l'objet d'une ventilation sur proposition du directeur du LIRTES et après approbation par le conseil de laboratoire. Le budget du LIRTES n'est pas pré-alloué selon des postes de dépense ; il est envisagé comme un BQR, ce qui laisse au Conseil de laboratoire une relative souplesse dans l'usage des sommes allouées. Néanmoins, on peut noter les pratiques en vigueur depuis deux ans :

- une part est réservée aux activités collectives (organisation de manifestations scientifiques à l'UPEC),
- une part identique est dévolue à chaque enseignant-chercheur.

Par ailleurs le LIRTES soutient en fonction de ses moyens des missions de doctorants, sur la base d'un cofinancement avec l'Ecole doctorale.

6/ Le rapport AERES souligne (p. 10, paragraphe 5), « le faible niveau de publication des doctorants ». De fait, un travail d'accompagnement à la publication est engagé depuis plusieurs années et commence à produire ses fruits. Quatre articles ou chapitres d'ouvrages cosignés par les doctorants avec leurs directeurs de thèse sont à paraître en 2014. Un ouvrage collectif, portant sur la thématique de l'épreuve et comprenant une dizaine de contributions de doctorants du LIRTES est en préparation et donnera matière à publication en 2015.

Du point de vue des thématiques :

Le thème 2 a été interrogé sur son unité théorique et méthodologique. Ses membres souhaitent à nouveau indiquer que la perspective comparatiste est centrale dans les orientations méthodologiques promues. Dans les travaux actuels, celle-ci est d'ores et déjà appréhendée à l'échelle internationale dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle d'Haïti relatif à la mise en œuvre de la VAE, ainsi qu'au niveau européen dans le cadre d'une étude comparée effectuée sur les effets de la VAE dans l'enseignement supérieur en Pologne, et de manière comparée avec la Croatie, l'Ecosse, et la France.

Plus généralement, les travaux conduits, tant par les membres titulaires (enseignants-chercheurs et doctorants) qu'associés au thème 2, relèvent d'une approche méthodologique compréhensive et appliquée.

Les responsables du thème 3 émettent plusieurs objections et clarifications concernant les réserves ressortant de l'évaluation, notamment pour celles qui soulignent : a/ « l'absence de précisions quant aux choix théoriques revendiqués » (lignes 25 p. 16 ; 11-12 et 19 p. 17) ; b/ « une certaine hétérogénéité des chercheurs » et d'éventuels « problèmes d'articulation » (lignes 9-10 p. 17) ; c/ un programme de journées d'étude « ambitieux pour un aussi court terme » (lignes 15-16 p. 17) ; d/ la recommandation consistant à « mutualiser la recherche internationale avec les autres thèmes ».

a et b/ La structuration du thème (ou axe) 3 autour du concept de « reconnaissance » renvoie à un concept fédérateur de l'unité antérieure (cf. acronyme REV : Reconnaissance Expérience Valorisation). Sur cette base, les chercheurs du thème 3 ont décliné leur projet scientifique

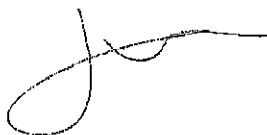
actuel. Le terme de « reconnaissance » se définit désormais plus spécifiquement autour des questions liées aux pratiques d'identification et de catégorisation des personnes ainsi qu'aux questions de légitimité inhérentes à la défense de « causes », aux capacités d'influence cognitive et aux moyens d'accéder au pouvoir politique dont font preuve, à des degrés divers, les acteurs concernés par l'intervention sociale. Ceux-ci sont considérés selon différents niveaux : les publics bénéficiaires ou ayant droit, les groupes professionnels ou bénévoles, les élus, les militants, etc., ces niveaux n'étant pas considérés isolément mais en interaction. (Cf. projet de l'axe 3).

c/ Les trois journées d'étude annoncées pour 2012-2013 ont été réalisées. Elles ont mis l'accent sur les niveaux du politique et de l'expertise afin d'éclairer de nouvelles configurations de l'intervention sociale dans l'approche des publics sans exclure les initiatives de ces derniers, voire leur rôle en matière d'innovation. La suite du programme (2014-2015) est centrée sur « les nouvelles figures de l'usager, entre domination et émancipation » ce qui implique de saisir les contextes politiques et cognitifs qui président à la définition et des problèmes traités dans le cadre de l'intervention sociale.

Actuellement, la pluridisciplinarité (anthropologie sociale, sociohistoire, sociologie politique, sociologie des professions) constitue un cadre d'analyse dynamique pour le groupe de chercheurs en place et lors de l'accueil des nouvelles recrues. La cohérence de ce thème est « en travail » : elle se forge en questionnant certains modèles (Foucault, Castel, Boltanski, l'analyse des politiques publiques et celle des institutions) non seulement à l'occasion des journées d'études auxquelles sont associées les doctorants et les étudiants de la spécialité de master « Interventions et politiques sociales » mais aussi grâce à l'engagement de ses membres dans des recherches communes.

Enfin, les responsables du thème prennent note des recommandations incitant à développer les coopérations internationales et à mutualiser les réseaux de recherche avec les autres thèmes. Ils soulignent cependant que l'ANR Haïti est également portée par le thème 3 avec une entrée spécifique : celle de l'état-civil, c'est-à-dire d'un système d'identification préalable, indispensable à la mise en œuvre de politiques sociales et à la reconnaissance de droits universels d'individus citoyens (droit à un nom, à une nationalité). Enfin, les trois cotutelles de doctorat engageant des coopérations avec Haïti, le Sénégal et le Maroc montrent l'engagement du thème 3 dans des perspectives comparatives internationales.

En vous renouvelant les remerciements des membres de LIRTES et de la direction de l'UPEC pour votre regard extérieur et vos recommandations, nous vous prions de croire, cher-e-s collègues, à l'expression de toute notre considération.



Cédric Frégné
Professeur des Universités

Luc Hittnger
Président de l'UPEC

